

Je peux APPRENDRE Je peux TRAVAILLER

Campagne européenne de
sensibilisation à l'autisme

2020 - 2021

Boîte à outils de la campagne

Une initiative de :

 **Autism
Europe**



Table des matières

1. Introduction

- A. Les campagnes d'Autisme-Europe de longue durée
- B. Qu'est-ce que la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme ?

2. Historique et contexte actuel

- A. Informations générales
- B. Le thème de l'éducation
- C. Le thème de l'emploi

3.3. La campagne

- A. Le slogan « Je peux apprendre. Je peux travailler »
- B. Le geste de la campagne
- C. Objectifs de la campagne
- D. Messages clés
- E. Identité visuelle du logo, normes graphiques et police de caractères
- F. Langage acceptable
- G. Actions et dates importantes

4. Participer à la campagne hors-ligne

- A. Impliquer les décideurs politiques européens
- B. Manifeste de la campagne et communiqué de presse
- C. Événements de promotion et idées de collecte de fonds

5. Participer à la campagne en ligne

- A. Concours en ligne « Je peux travailler »
- B. Stratégie de médias sociaux

6. Télécharger les ressources



Version facile à lire

7. Checklist de la campagne

Introduction

A. Les campagnes d'Autisme-Europe de longue durée

Autisme-Europe (AE) est une association internationale établie à Bruxelles dont l'objectif principal est de promouvoir les droits des personnes autistes et de leurs familles et de les aider à améliorer leur qualité de vie.

Autisme-Europe assure une coordination efficace entre près de 90 associations membres dans une trentaine de pays européens (dont 25 Etats membres de l'Union Européenne), les gouvernements et les institutions européennes et internationales.

Autisme-Europe joue un rôle clé dans la sensibilisation du public et des décideurs européens à la problématique de l'autisme et dans la promotion des droits des personnes autistes.

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (2 avril), AE collabore avec ses associations membres pour mener des campagnes de longue haleine visant à sensibiliser le public à l'autisme et aux droits des personnes autistes dans toute l'Europe.

Cette boîte à outils contient du matériel, des stratégies et des recommandations sur la façon dont vous aussi vous pouvez contribuer au succès de cette campagne.

La campagne de sensibilisation d'AE de 2019 intitulée « Une nouvelle dynamique pour l'autisme. I ∞ autisme » s'est achevée en septembre 2019. Le thème et le visuel de la campagne étaient étroitement liés au 12e congrès international d'AE, qui a eu lieu à Nice, en France, en septembre 2019. Photo de la Confederación Autismo España.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour faire passer le message, et qu'ensemble nous favoriserons des changements positifs et des actions inclusives en lien avec l'éducation et l'emploi des personnes autistes, les deux axes de notre campagne.

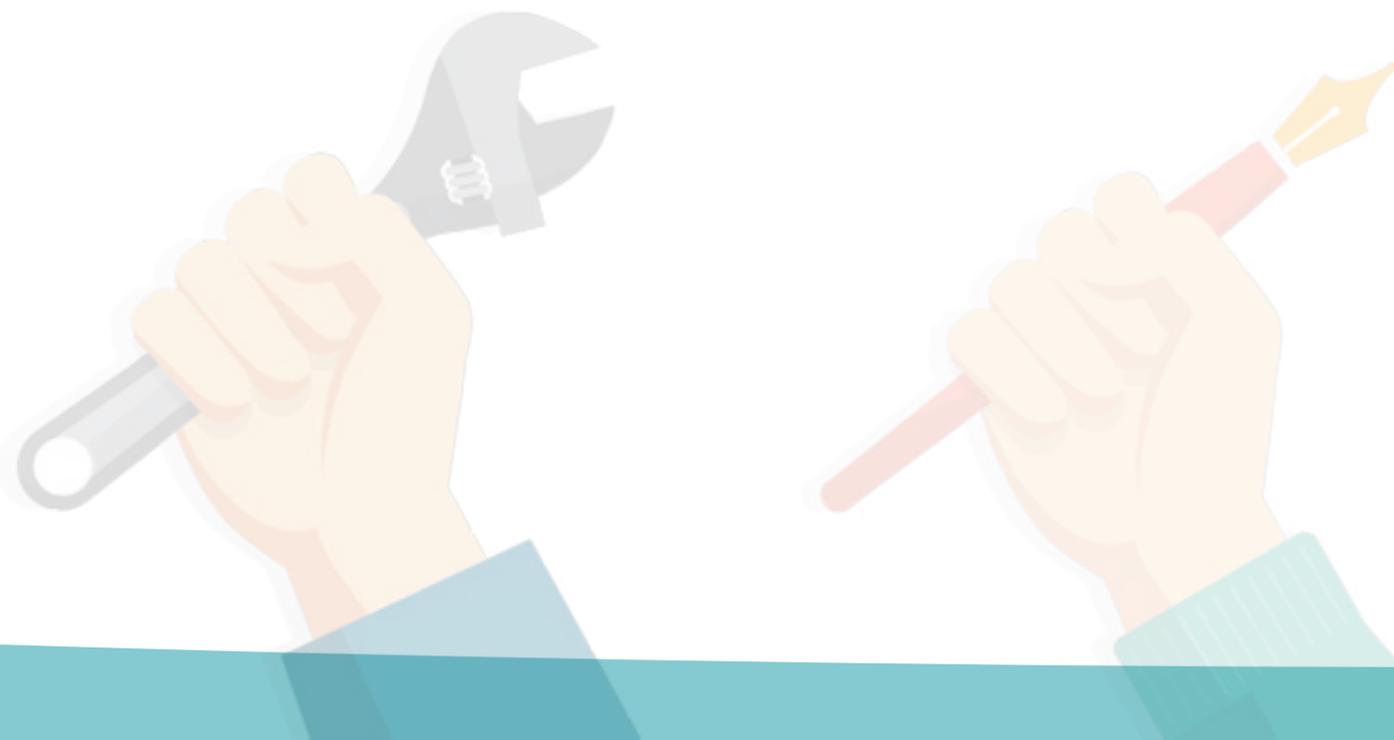
B. Qu'est-ce que la Journée de sensibilisation à l'autisme ?



World Autism Awareness Day

Le 18 décembre 2007, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la résolution 62/139 qui déclare le 2 avril Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (WAAD).

En savoir plus:
<https://www.un.org/en/events/autismday/>



Historique et contexte actuel

A. Informations générales

Dans le cadre de sa stratégie 2018-2021, AE promeut l'accès à une éducation inclusive de qualité (y compris l'accès aux études universitaires et à la formation professionnelle) et l'accès à l'emploi.

À ce titre, fin 2018, AE a lancé une enquête en ligne dans toute l'UE, traduite dans huit langues, afin d'évaluer les obstacles à l'éducation rencontrés par les personnes autistes. Suite à l'analyse des 2 200 réponses permettant de dresser un tableau de la situation en Europe, AE a rédigé des recommandations à l'intention des décideurs politiques et des principales parties prenantes en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques. En 2020, AE organisera une conférence à Bruxelles où elle présentera son rapport rédigé sur la base de l'enquête.

Début novembre 2019, la situation de l'emploi des personnes autistes en Europe a été examinée par la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen. AE a été invitée à faire une présentation pour partager son expertise et faire des recommandations.

Treize membres de la commission issus de quatre groupes politiques et de neuf pays ont exprimé leur volonté de promouvoir des actions au niveau de l'UE pour lutter contre la discrimination à laquelle sont confrontées les personnes autistes dans le domaine de l'emploi et d'autres domaines de la vie. Il s'agit notamment d'actions de sensibilisation autour de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

En 2020, AE lancera une publication visant à promouvoir l'accès à l'emploi et à lutter contre la discrimination sur le lieu de travail. Ce document expliquera le cadre juridique relatif à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'emploi et fournira des exemples de bonnes pratiques et d'aménagements raisonnables pour les personnes autistes, présentés sous la forme de témoignages de personnes autistes et d'employeurs.

A ce jour, AE participe à huit projets européens axés sur l'inclusion dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. AE plaide également en faveur de l'adoption de la Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2020-2030.

À cet égard, en novembre 2019, AE a publié un document de position pour informer la Commission européenne et d'autres parties prenantes sur les besoins des personnes autistes et de leurs familles, et a formulé des recommandations pour la prochaine période, en particulier pour les questions d'accès à l'éducation et à l'emploi.

Une évolution des mentalités dans la société est nécessaire si l'on veut favoriser la participation active et l'inclusion des personnes autistes et, par conséquent, leur permettre de mener une vie épanouie, de la manière la plus autonome et la plus indépendante possible. Des services de soutien doivent également être créés et maintenus pour favoriser l'accessibilité des personnes autistes dans tous les secteurs.

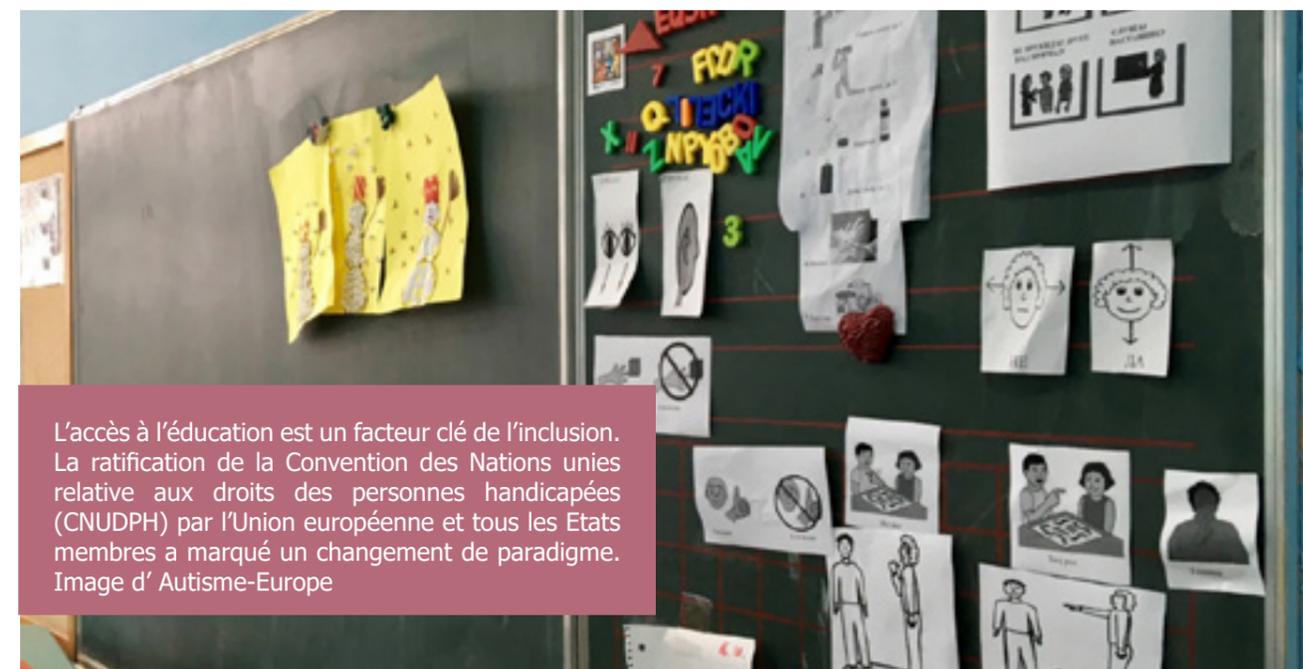
B. Le thème de l'éducation

L'accès à l'éducation est un facteur clé de l'inclusion. La ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) par l'Union européenne et tous les États membres de l'UE a marqué un changement de paradigme.

En matière d'éducation, et en vertu de l'objectif de pleine inclusion de la Convention, celles-ci stipule que les personnes handicapées « doivent bénéficier, au sein de l'enseignement général, de l'accompagnement nécessaire pour faciliter leur éducation effective et que des mesures d'accompagnement individualisé efficaces doivent être prises dans des environnements qui optimisent le progrès scolaire et la scolarisation » (Art. 24 CNUDPH). Dans les objectifs de développement durable de l'ONU, l'ODD 4 appelle les pays à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'égalité, et à promouvoir, pour tous, les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »

En 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a également publié la recommandation CM/Rec (2009)9 sur l'éducation et l'inclusion sociale des enfants et des jeunes autistes afin de fournir des orientations aux États membres.

Le socle européen des droits sociaux stipule que « toute personne a droit à une éducation inclusive et de qualité, à la formation et à l'apprentissage tout au



L'accès à l'éducation est un facteur clé de l'inclusion. La ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH) par l'Union européenne et tous les États membres a marqué un changement de paradigme. Image d'Autisme-Europe

long de la vie afin de maintenir et d'acquérir des compétences qui lui permettent de participer pleinement à la vie en société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail. »

Par conséquent, au cours des dernières années, les systèmes éducatifs de l'Union européenne ont subi des changements systémiques les faisant tendre vers des modèles inclusifs. Cependant, de nombreux apprenants autistes éprouvent encore des difficultés à suivre une éducation inclusive, en raison du manque de compréhension de leurs besoins individuels et du manque de connaissance de ce qu'implique un accompagnement adéquat. Malgré les changements apportés à la législation de nombreux pays, force est de constater que les mentalités n'ont toujours pas changé. Le programme d'enseignement et les infrastructures, qui manquent de flexibilité, ne mettent pas à profit les atouts des apprenants autistes. Beaucoup d'entre eux sont également victimes de brimades. S'ils accèdent aux écoles ordinaires, leur taux d'exclusion a tendance à être plus élevé que celui de leurs camarades neurotypiques. Cette situation est souvent imputée à des « comportements difficiles » (qui trouvent souvent leur origine dans le manque de soutien et de compréhension).

AE a mené une étude à l'échelle européenne en 2018-2019 afin de mieux se rendre compte de la situation, en matière d'intégration, vécue par les apprenants autistes et leurs familles dans le système d'enseignement général au sein des différents États membres.

C. Le thème de l'emploi

L'accès à l'emploi est un facteur principal d'inclusion. Malheureusement, le taux d'emploi des personnes autistes reste encore très faible. Selon l'enquête européenne sur les forces de travail, 73,9 % de la population générale dispose d'un emploi dans l'UE. En revanche, ce chiffre descend à 48 % dans le cas des personnes handicapées. En outre, il n'existe aucune donnée officielle disponible ventilée par type de handicap sur les taux d'emploi.

Une enquête menée au Royaume-Uni par la National Autistic Society indique que 16 % des personnes autistes travaillent à temps plein (aucun changement depuis 2007), et 16 % à temps partiel.

On estime que dans toute l'Union européenne, moins de 10 % des personnes autistes occupent un emploi (le plus souvent mal rémunéré) ou travaillent dans des ateliers protégés. La plupart des personnes autistes qui ont des besoins d'accompagnement soutenus ne fréquentent pas l'enseignement officiel, ne disposent pas d'emploi, ne suivent pas de formation et ne sont pas non plus renseignés dans les statistiques puisqu'elles vivent en institution ou dans des familles démunies de soutien.

Le chômage touche également de manière disproportionnée les personnes autistes qui ont un niveau d'éducation générale supérieur à la moyenne, comme en atteste la recherche.

Une enquête menée en 2018 au Royaume-Uni par la National Autistic Society démontre un manque de soutien adéquat étant donné que 42 % des adultes autistes affirment avoir besoin de soutien à l'emploi tandis que seulement 12 % en bénéficient réellement. Cela signifie que la majorité des adultes autistes qui ont besoin de soutien à l'emploi n'en bénéficient pas. Seuls 13 % ont déclaré que la prise en charge et l'accompagnement dont ils bénéficient les ont aidés à trouver ou à conserver un emploi. En revanche, 37 % ont déclaré qu'un soutien accru les aiderait à trouver du travail. Seuls 4 % des adultes autistes ont déclaré que le personnel chargé d'accompagner les demandeurs d'emploi avaient une bonne compréhension de l'autisme.

L'art. 27 de la CNUDPH relatif au travail et à l'emploi stipule que les personnes handicapées doivent avoir « la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées ». Le Comité CDPH, dans ses observations finales relatives à l'art. 27 de la Convention, recommandait en 2015 à l'UE de prendre des mesures efficaces pour : mesurer le taux d'emploi des personnes handicapées ; promouvoir l'emploi des personnes handicapées sur le marché du travail ouvert, en particulier les personnes ayant un handicap intellectuel et/ou psychosocial ; et fournir une formation aux Etats membres sur les aménagements raisonnables et l'accessibilité dans le domaine de l'emploi.

Le SDG 8 appelle à la promotion d'une croissance économique inclusive et durable, de l'emploi et du travail décent pour tous, y compris pour (...) les personnes handicapées.

La directive 2000/78/CE de l'Union européenne relative à l'égalité de traitement en matière d'emploi interdit la discrimination fondée sur la religion et les convictions, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle. Elle couvre les domaines suivants : emploi et occupation, formation professionnelle, affiliation à des organisations d'employeurs et de travailleurs.

Le principe 4 du socle européen des droits sociaux concerne le soutien actif à l'emploi. Il stipule que toute personne a le droit à une assistance rapide et adaptée à ses besoins qui lui permettra d'améliorer ses perspectives d'emploi. Cela inclut le droit à recevoir une aide à la recherche d'emploi, à la formation et à la requalification. Le principe 4 prévoit en outre que les droits de chacun à la protection sociale et à la formation sont transférés lors de transitions professionnelles.

L'article 17 prévoit que les personnes handicapées ont droit à une aide au revenu pour vivre dans la dignité, à des services leur permettant de participer au marché du travail et à la vie en société ainsi qu'à un environnement de travail adapté à leurs besoins.



On estime que dans toute l'Union européenne, moins de 10 % des personnes autistes occupent un emploi, le plus souvent peu rémunéré, ou travaillent dans un atelier protégé. Image d'Autisme-Europe.

La campagne : Je peux Apprendre. Je peux Travailler.



Le visuel de la campagne en jaune mellow. Le visuel peut être affiché dans ces cinq couleurs : bleu puriste, neomint, jaune mellow, cantaloup et cassis, afin de refléter la diversité de l'autisme.

A. Le slogan « Je peux apprendre. Je peux travailler. »

Dans le cadre de sa stratégie 2018-2021, Autisme-Europe promeut l'accès à une éducation inclusive de qualité (y compris l'accès à l'université et à la formation professionnelle) et l'accès à l'emploi.

Le slogan est polyvalent et peut être adapté à différents contextes dans l'UE. Il peut être également modifié selon le contexte afin d'encourager des changements positifs dans différents domaines de la vie. Il est tout à fait possible de n'utiliser qu'une partie du slogan : « Je peux travailler » ou « Je peux apprendre » selon le contexte.

B. Le geste de la campagne

Toute personne dans la société, qu'elle soit autiste ou non, possède certains atouts dont on peut tenir compte pour la faire progresser dans le domaine de l'éducation et lui faire accéder avec succès à l'emploi. Nous voulons que tous ceux qui soutiennent notre campagne montrent la palette de capacités que la société peut exploiter afin de devenir plus inclusive. Toute personne est unique et exprimera ses atouts de manières différentes.

Le geste qui consiste à tenir un outil en main symbolise l'autonomisation. Tout le monde peut participer à la campagne, qu'il soit autiste ou non, et cela pour montrer que personne ne doit être exclu ou discriminé. Les personnes autistes ne sont pas des citoyens de seconde classe, mais bien des membres à part entière de notre société.

Les personnes autistes doivent avoir des chances égales de tirer le meilleur parti de leur potentiel dans l'éducation et le monde du travail, grâce à des environnements accessibles et adaptés, et grâce à des aménagements raisonnables.

Toute personne à l'école, à l'université, en formation professionnelle, en apprentissage ou au travail peut faire la différence en contribuant à rendre la société plus ouverte et plus inclusive vis-à-vis de la diversité.

L'outil peut être lié soit au domaine de l'éducation, soit au domaine du travail, en fonction de la compétence à promouvoir. Il existe bien évidemment de multiples façons, créatives et artistiques, de créer le geste !



C. L'objectif de la campagne

La campagne 2020-2021 d'Autisme-Europe, intitulée « Je peux apprendre. Je peux travailler. » poursuit différents objectifs :

Sensibiliser la société à l'autisme à travers le monde et promouvoir une meilleure compréhension de la manière d'inclure et de soutenir les personnes autistes

- sensibiliser aux besoins spécifiques des personnes autistes en matière d'éducation et d'emploi en tenant compte de leur diversité et à la manière de répondre à leurs besoins à différents niveaux de la société ;
- informer les parties prenantes sur ce qu'elles peuvent faire pour promouvoir l'éducation inclusive et l'emploi positif des personnes autistes.

Défendre les droits des personnes autistes dans le domaine de l'éducation et de l'emploi

- promouvoir une approche holistique de l'autisme, l'emploi et l'éducation étant liés ;
- soutenir la mise en œuvre de la stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées ;
- appeler à une stratégie européenne ambitieuse en matière de handicap au-delà de 2010-20;
- soutenir la mise en œuvre de la directive européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée au niveau national ;
- plaider pour une législation européenne sur les aménagements raisonnables.

Partager le savoir-faire et l'expertise dans toute l'Europe en matière d'éducation et d'emploi

- informer les organisations de l'autisme et les parties prenantes sur les processus et les politiques de l'Union européenne susceptibles d'impacter la qualité de vie des personnes autistes ;
- renforcer la capacité à promouvoir les intérêts des personnes autistes au niveau de l'UE, notamment en soutenant les initiatives politiques importantes telles que la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ou la stratégie européenne 2020-2030 en faveur des personnes handicapées.

D. Messages clés

Dès que les objectifs de la campagne auront été clairement énoncés, une série de messages clés en rapport avec l'éducation et l'emploi seront relayés tout au long de la campagne. Ces messages clés, nous souhaitons que notre public cible les entendent, les comprennent et s'en souviennent. Ils seront relayés à travers différents outils de campagne tels que les accroches sur les réseaux sociaux, des publications comme le manifeste, des photos et des vidéos.

« Toute personne a du potentiel, il suffit de faire correspondre ses atouts à un emploi adéquat. »

De nos jours, on estime que 90% des personnes autistes sont sans emploi.

« Il est essentiel de mieux comprendre l'autisme pour lutter contre les stéréotypes et la stigmatisation. »

Il est constamment nécessaire de lutter contre la stigmatisation et les préjugés à tous les niveaux de la société.

« à la formation professionnelle et aux opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. »

Il existe un manque de compréhension des besoins individuels des personnes autistes et de ce que sont les aménagements raisonnables et le soutien spécifique.

« Augmenter le niveau de soutien spécifique aux apprenants autistes est fondamental. »

Le soutien aux apprenants autistes dans l'éducation inclusive est faible, quel que soit le niveau. Et s'il existe, il est souvent inadéquat.

“We need to have access to vocational training and lifelong learning opportunities”

Le manque d'accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage tout au long de la vie empêche les personnes autistes de bénéficier d'opportunités dans des conditions d'égalité.

« Un soutien individualisé peut permettre de lutter contre l'exclusion et l'abandon scolaires. »

Garantir un soutien individualisé et spécialisé dans l'éducation contribue à lutter contre les abandons scolaires précoces.

« Développer les atouts des apprenants autistes implique une flexibilité des programmes et des infrastructures. »

Il existe un manque de flexibilité des programmes d'éducation et d'adaptation des infrastructures.

« Il faut informer les employeurs sur le potentiel des travailleurs autistes »

Il faut sensibiliser les employeurs au potentiel des travailleurs autistes dans divers secteurs.

« Nous avons besoin de lignes directrices et d'actions concrètes pour soutenir la prévention des abus et du harcèlement à l'encontre des personnes autistes. »

La prévention des abus et du harcèlement à l'encontre des enfants et des jeunes autistes est essentielle.

« Les Etats membres doivent remédier aux “pièges des allocations” »

Il faut encourager les Etats membres à se pencher sur la question des pièges des allocations.

« Les gouvernements nationaux et régionaux doivent adopter une législation contraignante pour la mise en place d'aménagements raisonnables qui répondent aux besoins des travailleurs handicapés. »

L'adoption d'une législation contraignante qui harmonise les obligations des employeurs et des gouvernements régionaux/nationaux des Etats membres en matière d'aménagements raisonnables pour les travailleurs handicapés, en particulier les travailleurs autistes, peut contribuer à promouvoir l'inclusion sur les lieux de travail.

« Nous avons besoin d'une harmonisation de la reconnaissance du handicap pour permettre aux personnes autistes d'exercer leur droit de travailler à l'étranger. »

L'harmonisation de l'évaluation et de la reconnaissance du handicap est nécessaire pour permettre aux personnes handicapées de jouir de la liberté de circulation et de travailler à l'étranger sur un pied d'égalité avec les autres.

E. Identité visuelle du logo, normes graphiques et police de caractères

Le visuel de la campagne représente un éventail de compétences et capacités des personnes autistes dans les domaines de l'éducation et du travail et appelle à la mise en place de conditions et d'aménagements nécessaires pour atteindre leurs objectifs dans ces domaines. Les compétences sont symbolisées par une série d'outils professionnels.

Nous voulons rester cohérents dans toutes nos communications. L'utilisation du visuel « Je peux apprendre. Je peux travailler » apporte de la cohérence et de la crédibilité à la campagne. Pour vous aider, nous avons établi quelques lignes directrices simples à suivre pour tout travail de communication.



Utilisation des visuels officiels de notre campagne

Les membres d'Autisme-Europe et les autres parties intéressées sont invités à insérer le visuel « Je peux apprendre. Je peux travailler » sur leurs sites web, dans leurs bulletins d'information, leurs en-têtes de lettres, leurs signatures électroniques, leurs rapports annuels et d'autres documents d'information pour marquer leur soutien à la campagne. Un texte approprié doit être ajouté lors de l'utilisation du logo.

Le visuel « Je peux apprendre. Je peux travailler » peut également être utilisé pour des activités de sensibilisation et de plaidoyer, des événements, des activités de collecte de fonds, etc. Le matériel de la campagne ne peut pas être utilisé pour des activités qui ne seraient pas conformes aux buts et objectifs d'Autisme-Europe.

Colour family and typography

Le visuel officiel de la campagne peut être affiché dans 5 couleurs différentes (bleu puriste, neomint, jaune mellow, cantaloupe et cassis) afin de refléter la diversité de l'autisme.

« Goldplay » et « Tahoma » sont les familles de polices de caractère de prédilection. La famille « Goldplay » est le choix de préférence pour le slogan et les titres, et « Tahoma » pour le corps du texte. En règle générale, pour les graisses les plus élevées de Goldplay, il faut réduire l'inter-lettre et l'interligne.¹

¹ Selon les stéréotypes, l'autisme est en handicap typiquement masculin, et le bleu est souvent associé au genre masculin. Depuis un certain temps, il est largement admis que l'incidence de l'autisme est cinq fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Cependant, des recherches récentes suggèrent une incidence de l'autisme chez les filles et de femmes plus élevée que ce qui est généralement admis.

Les couleurs de l'arc-en-ciel symbolisent la diversité de l'autisme. Le visuel de la campagne est conforme au modèle social du handicap qui met l'accent sur l'élimination des obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées lorsqu'elles tentent d'avoir accès à la société et d'y être incluses. Ce choix de couleurs reflète également bien l'approche du handicap fondée sur les droits.

Pour cette raison, de nombreux membres d'AE préfèrent utiliser les visuels multicolores pour symboliser la diversité de l'autisme.

PURIST BLUE #85cad0 R: G: B: 133 202 208 C: M: Y: K: 46% 3% 18% 0%	NEO-MINT #a1dca8 R: G: B: 161 220 168 C: M: Y: K: 37% 0% 44% 0%
MELLOW YELLOW #eeac2a R: G: B: 238 172 42 C: M: Y: K: 6% 35% 96% 0%	CANTALOUPE #fca574 R: G: B: 252 165 116 C: M: Y: K: 0% 42% 57% 0%
CASSIS #85cad0 R: G: B: 181 106 116 C: M: Y: K: 28% 68% 39% 3%	

F. Langage acceptable



Autisme-Europe suit sur le principe du respect de la diversité. Nous pensons qu'il est important d'utiliser un langage avec lequel les gens sont à l'aise. Toutefois, certains termes peuvent s'avérer offensant et il est donc conseillé de les éviter.

En 2016, la National Autistic Society (NAS), le Collège royal des médecins généraliste (RCGP) et l'Institut de l'éducation de l'University College de Londres ont mené une enquête au Royaume-Uni auprès de personnes concernées par l'autisme, afin de connaître leurs préférences en matière d'utilisation du langage. Il ressort de cette enquête que les adultes britanniques autistes utilisaient le plus souvent le terme « personnes autistes ». Les adultes, les familles et les professionnels autistes préfèrent le terme « personnes sur le spectre autistique ».

Au sein d'AE, afin de refléter les préférences du Royaume-Uni mais aussi de tenir compte de la préférence des locuteurs natifs d'autres langues européennes pour le terme « personnes avec autisme » et ce, en accord avec le langage utilisé par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées qui consiste à se référer d'abord à la personne et ensuite à son handicap, nous avons décidé d'utiliser ces trois termes de manière interchangeable dans nos communications.

Certaines personnes se désignent elles-mêmes et les unes les autres comme autistes / autie / aspie. Bien qu'il soit facilement accepté que des personnes puissent se désigner elles-mêmes et se désigner les unes les autres de cette manière, le fait qu'une personne neurotypique utilise ces appellations est généralement moins acceptable.

Autisme-Europe encourage celles et ceux qui envisagent d'utiliser les supports de la campagne à se pencher sur le langage qu'il est acceptable et approprié d'utiliser dans leur propre contexte et zone géographique, en particulier du point de vue des personnes autistes, et à adapter les supports en conséquence.

Termes ou expressions susceptibles d'offenser

1- Qui souffre de l'autisme ou est atteint d'autisme

A la place, utilisez les termes suivants :

- qui est autiste
- qui est sur le spectre de l'autisme
- qui a des troubles du spectre autistique (TSA)

N.B. : Le terme TSA est largement utilisé par de nombreux professionnels. A noter qu'il vaut peut-être mieux l'éviter en raison des connotations négatives liées au mot "troubles".

2- Autisme de Kanner

3- Le syndrome d'Asperger est une forme rare/légère de l'autisme

4- L'autisme est une maladie.

A la place, dites plutôt :

- L'autisme est un handicap
- L'autisme est une condition

5- Retardés/handicapés mentaux/arriérés

Ces termes sont considérés comme dénigrants et offensants. A la place, envisagez les termes suivants, selon le contexte :

- personnes qui ont des difficultés d'apprentissage
- personnes qui ont un trouble du développement
- personnes qui ont un handicap intellectuel

6- Enfants et adultes au développement normal

A la place, utiliser les termes suivants :

- Neurotypique
A noter que ce terme est seulement utilisé dans la communauté de l'autisme. Il pourrait, par exemple, ne pas s'utiliser dans la presse populaire.
- Enfants et adultes au développement typique

G. Actions clés et dates à retenir

PHASE 1: PREPARATION ET LANCEMENT DE LA CAMPAGNE AU NIVEAU EUROPEEN

Date de préparation : novembre 2019 – février 2020

Date de mise en œuvre : mars 2020

Objectifs :

- préparer, traduire et adapter le matériel de campagne aux différents contextes ;
- recueillir des témoignages et des bonnes pratiques dans les domaines de l'éducation et de l'emploi ;
- informer les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux de l'UE de nos principales exigences politiques.

Public cible :

les membres et les réseaux d'Autisme-Europe, les organisations de représentations de personnes handicapées, les décideurs politiques

Outils hors ligne : réunions en face à face, boîte à outils de la campagne

Outils en ligne : enquête d'AE, concours en ligne d'AE, communications et bulletins d'AE.

Comment soutenir la campagne :

- Participez à notre concours en ligne « I can work » et partagez-le afin de nous aider à recueillir des témoignages et des bonnes pratiques sur l'emploi des personnes autistes en Europe ;
- Traduisez les ressources si nécessaire (contactez AE si vous avez besoin d'aide pour modifier les fichiers graphiques dans votre langue) ;
- Informez vos membres et partenaires au sujet de notre campagne et donnez-leur les informations nécessaires pour qu'ils participent au lancement le 2 avril ;
- Planifiez un événement en lien avec notre campagne ou faites mention de notre campagne dans vos activités préprogrammées. Tenez-nous au courant afin que nous puissions faire la promotion de votre événement dans notre calendrier ;
- Vous allez recevoir un communiqué de presse le 18 mars que vous pourrez traduire et adapter à votre contexte national/local. Vous pouvez également faire mention de notre campagne dans vos propres communiqués, événements et activités de représentation. Envoyez le communiqué à la presse le 31 mars ;
- Identifiez une série de parties prenantes, de personnalités publiques ainsi que des personnes d'influence dans différents domaines et demandez-leur de soutenir la campagne en devenant ambassadeurs.

PHASE 2: AUTOUR DE LA JOURNEE MONDIALE DE SENSIBILISATION A L'AUTISME 2020 : LANCEMENT ET MISE EN OEUVRE DE LA CAMPAGNE AU NIVEAU LOCAL, REGIONAL ET NATIONAL

Date de préparation : novembre 2019 – février 2020

Date de mise œuvre : mi-mars 2020 – avril 2020

Objectifs :

- sensibiliser à l'autisme selon une approche holistique ;
- faire savoir aux gens ce qu'ils peuvent faire pour promouvoir l'accès à une éducation inclusive et de qualité (y compris l'accès à l'université et à la formation professionnelle) et à l'emploi ;
- demander aux gens de partager leurs témoignages, actions et initiatives en rapport avec l'éducation et l'emploi des personnes autistes.

Public cible :

grand public, médias, personnes autistes et familles, professionnels, services d'éducation, entreprises, gouvernements locaux/nationaux, associations, organisations, universitaires, décideurs politiques locaux/régionaux, etc.

Outils hors ligne : événements, manifestations, geste de la campagne

Outils en ligne : matériel de campagne dans les réseaux sociaux, communiqué de presse, manifeste

Comment soutenir la campagne :

- AE appelle ses membres à soutenir la campagne autant que possible en mettant en avant leurs propres domaines d'intérêt et en adoptant le matériel de la campagne à leur langue ;
- AE encourage le grand public à participer à la campagne en postant des photos et de l'information sur leurs réseaux sociaux ;
- Publiez, surveillez et partagez les activités sur les réseaux sociaux.

PHASE 3: PARTICIPATION DU PUBLIC

Date de préparation : à partir d'avril

Date de mise en œuvre : avril 2020 - janvier 2021

Objectifs :

- garder la campagne active au-delà de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme ;
- partager les témoignages et les bonnes pratiques dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Public cible :

personnes autistes et familles, décideurs politiques, professionnels, services d'éducation, entreprises, grand public

Outils hors ligne : événements, réunions, publications

Outils en ligne : matériel de campagne sur les réseaux sociaux

Comment soutenir la campagne :

- AE appelle ses membres à soutenir les activités en lien avec la campagne dans leur propre pays/région. Les membres non-européens sont également invités à soutenir la campagne.
- Les membres sont invités à mener la campagne dans le contexte des élections régionales et/ou nationales.

PHASE 5: AUTOUR DE LA JOURNEE MONDIALE DE SENSIBILISATION A L'AUTISME 2021 ET AU-DELA : L'IMPULSION FINALE

Date de préparation : à partir de janvier 2021

Date de mise en œuvre : mi-mars 2021 - fin 2021

Objectifs :

- donner un nouvel élan à la campagne aux alentours de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme 2021 en rappelant les objectifs de la campagne et en demandant aux participants de montrer la diversité de compétences que la société peut exploiter pour devenir plus inclusive ;
- faire le point sur les réalisations de la campagne et sur la manière d'aller de l'avant.

Public cible :

grand public, médias, personnes autistes et familles, professionnels, services éducatifs, entreprises, gouvernements locaux/nationaux, associations, organisations, universitaires, décideurs politiques locaux/régionaux.

Outils hors ligne : publications, événements, manifestations, nouveau communiqué de presse, geste de la campagne.

Outils en ligne : matériel de campagne pour les réseaux sociaux, rapports, analyses.

Comment soutenir la campagne :

- Soutenez les activités en lien avec la campagne dans votre propre pays/région. Les membres non-européens sont également invités à soutenir la campagne ;
- Menez la campagne dans le contexte des élections régionales et/ou nationales ;
- Publiez, surveillez et partagez les activités sur les réseaux sociaux.

Participer à la campagne hors ligne

Afin de donner un élan à la campagne, les activités en ligne devront être complétées par des événements/initiatives hors ligne. Certains événements phares seront organisés par Autisme-Europe, mais beaucoup dépendra de l'engagement des organisations aux niveaux national et local.

A. Impliquer les décideurs politiques européens

Pour sensibiliser le public, pourquoi ne pas s'adresser aux politiciens ? Les politiciens sont habitués à parler en public et affectionnent la publicité. Dans de nombreux pays, il est très facile d'organiser une journée ou un événement d'information au sein du parlement national ou fédéral.

Ici aussi vous, pouvez impliquer toute une série de parties prenantes et combiner votre initiative avec une séance photo où les décideurs politiques nationaux sont photographiés en train de soutenir la campagne. Notre équipe serait ravie de discuter avec vous et de vous envoyer des lignes directrices pour vous y aider. Vous pouvez ensuite envoyer vos photos aux médias traditionnels (par exemple aux journaux de votre pays ou région). De même, cette approche pourrait être adoptée avec des personnalités bien connues qui transmettraient le message hors ligne.

B. Manifeste de la campagne et communiqué de presse

Autisme-Europe a créé un manifeste qui énonce les objectifs concrets de la campagne 2020-2021. Ce document présente les principaux aspects politiques et les exigences de la campagne. AE a également rédigé un modèle de communiqué de presse que vous pourrez adapter aux besoins de votre organisation et partager avec les médias locaux lors du lancement de la campagne ou d'un événement en lien avec la campagne.

Les deux documents sont téléchargeables sur la page « ressources » de ce document.

C. Événements promotionnels et idées de collecte de fonds

- événements de sensibilisation à l'autisme auxquels participent les autorités locales, les prestataires de services et/ou les représentants d'entreprises ;
- expositions d'art sur le thème de l'éducation, de l'emploi et/ou de l'autisme et de l'inclusion ;
- événements/marathons sportifs ou culturels sponsorisés ;
- Stands avec matériel d'information sur l'autisme et les besoins des personnes autistes.



Des professionnels et des représentants d'associations de l'autisme tenant le visuel de la campagne dans différentes langues (grec, anglais, français et espagnol) et couleurs devant le Parlement européen de Bruxelles. Photo d'Autisme-Europe.

Participer à la campagne en ligne

Pour la campagne, nous demandons à la communauté de l'autisme (suivie par le grand public, y compris des personnalités publiques) de faire l'une ou l'autre chose énoncée ci-dessous :



- Faites une vidéo ou un GIF où vous apparaissez avec un outil qui représente l'une de vos compétences;
 - Ou prenez une photo;
 - Partagez-le(s) sur les médias sociaux en utilisant le hashtag #AutismDay2020.
- *Comme alternative, tu peux aussi prendre une photo de toi tenant le visuel de la campagne.

**Le hashtag est le même pour toutes les plateformes :
#AutismDay2020**

Nous vous encourageons à utiliser le hashtag dans votre propre langue. Cependant, veuillez aussi inclure le hashtag anglais sur tous vos messages et vous assurer que vos lecteurs font de même. Cela nous permettra de localiser vos messages.

Vous êtes invités à promouvoir la campagne en fonction de vos propres centres d'intérêt à l'aide de messages tels que :

Aujourd'hui rappelons-nous que chaque membre de la société, autiste ou non, a des atouts qui peuvent être mis à profit pour progresser dans l'éducation et accéder avec succès à l'emploi. @AutismEurope #AutismDay2020

A. Le concours en ligne « I can work »

Dans le cadre de la campagne, AE a lancé un concours en ligne « I can work » pour partager et mettre à l'honneur des initiatives positives en faveur de l'emploi des personnes autistes. Vos initiatives ou témoignages peuvent être téléchargés et soumis au plus tard jusqu'au 30 mars 2020 (23 :59 GMT +2).

Les personnes autistes et leurs familles, les employeurs et les autres parties intéressées sont invitées à participer au concours en partageant leurs témoignages sur la façon dont les personnes autistes sont parvenues à faire valoir leurs atouts et leur passion pour obtenir un emploi dans divers secteurs ou sur les types d'aménagements raisonnables dont elles peuvent avoir besoin.

En enregistrant votre témoignage/initiative, vous obtiendrez gratuitement une page dédiée à votre projet afin de diffuser votre message. Le récit ou l'initiative qui aura reçu le plus de votes en ligne remportera le concours. Les projets soumis au concours peuvent être de nature et de préoccupations différentes, mais ils doivent concerner les personnes autistes et avoir un impact positif démontrable sur leur vie.

Share positive initiatives for the employment of autistic people!



**Visite le site web du concours :
<https://act.autismeurope.org/>**

B. Stratégie de médias sociaux

Afin de diffuser efficacement les messages de la campagne sur les réseaux sociaux, Autisme-Europe a conçu une série d'accroches contenant les messages clés de la campagne, à utiliser sur Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram (voir pages 10 et 11 de ce document).

Les accroches sont classées par thème, car elles concernent à la fois l'éducation et l'emploi. Elles peuvent également être traduites et adaptées à votre contexte national/régional.



Twitter est un moyen simple de communiquer avec votre communauté. Il permet aux utilisateurs de partager leurs opinions, des nouvelles ou de l'information en max. 280 caractères. Cela peut sembler peu, mais cela peut vraiment aider à cibler le message de votre organisation. Vous pouvez également inclure dans vos tweets des liens vers des sites externes tels que votre site web ou d'autres plateformes de réseaux sociaux. Cela permet au lecteur d'accéder à tous les détails du message ou à une version complète.

Si les gens sont intéressés par ce que dites, ils vous « suivent » sur Twitter. Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils réagiront à vos messages, mais qu'ils verront tous vos messages et vos mises à jour.

Commencez par suivre le compte Twitter @AutismEurope et recherchez #AutismDay2020 pour connaître les activités de la campagne menées jusqu'ici.



Facebook est un service de réseau social en ligne où, après s'être inscrits pour utiliser le site, les utilisateurs peuvent créer un profil d'utilisateur ; ajouter d'autres utilisateurs comme « amis » ; échanger des messages ; mettre à jour leur statut, publier des photos, partager des vidéos et des stories, utiliser différentes applications et recevoir des notifications lorsque les

autres mettent à jour leur profil. Les utilisateurs utilisent les pages Facebook pour partager des stories et se connecter avec d'autres personnes. On peut personnaliser les pages en publiant des stories, en y hébergeant des événements, en ajoutant des applications et plus encore. Les personnes qui aiment votre page et leurs amis peuvent obtenir des mises à jour via le fil d'actualité. Il est possible de créer et de gérer une page à partir d'un compte personnel. connect with people. It is possible to customise Pages by publishing stories, hosting events, adding apps and more. People who like your Page and their friends can get updates via the News Feed. It is possible to create and manage a Page from a personal account.

La campagne est également disponible sur la page Facebook d'Autisme-Europe. Facebook fonctionnera comme une plateforme où les organisations pourront partager des informations sur les événements à venir, des photos et des stories. La page permettra aux gens de poster du contenu (audiovisuel), de répondre aux commentaires et de partager les mises à jour.

Nous demandons aux organisations membres de publier des messages sur leurs propres pages Facebook et de les partager en mentionnant la page de la campagne, pour une exposition maximale.



Instagram est une application gratuite de partage de photos et de vidéos. Les gens peuvent télécharger des photos, des vidéos et des stories, et les partager avec leurs followers ou avec un groupe d'amis sélectionnés. Ils peuvent également consulter, commenter et aimer les messages partagés par leurs amis sur Instagram. Comme sur Facebook ou Twitter, toute personne qui crée un compte Instagram dispose d'un profil et d'un fil d'actualité.

AE utilise cette plateforme pour la première fois afin de s'adresser à un public plus large en exploitant ce réseau comme un véritable support visuel.

Suivez le compte @AutismEurope sur Instagram et postez vos photos, vidéos, stories et courts messages de soutien à la campagne, accompagnés du hashtag #AutismDay2020.

Ressources téléchargeables



Cliquez sur cette boîte pour télécharger la boîte à outil en version facile à lire.



Identité visuelle

Visuels officiels, polices, bannière A4, images de support, langage acceptable

Outils de marketing

Inserts web, dépliants, posters, infographies, signature électronique

Outils de promotion de la campagne

Cartes de visite, bannière enroulable, tente de table, modèle de document A4

Outils de médias sociaux

Accroches et ressources pour Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram

Outils de presse et de plaidoyer

Communiqué de presse et manifeste

Checklist de la campagne

Maintenant que vous avez lu la boîte à outils, nous espérons que vous êtes prêts à lancer et à promouvoir cette initiative avec nous pour faire de cette campagne une réussite au cours des prochains mois ! Voici un résumé des prochaines étapes à suivre :

- J'ai traduit les ressources (y compris les visuels)
- J'ai participé au concours en ligne « I can work », ou j'ai envoyé mon témoignage à communciation@autismeurope.org
- J'ai contacté les décideurs politiques au sujet des principales exigences de la campagne, à savoir : répondre aux besoins des personnes autistes en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi
- J'ai pris des photos de moi ou d'autres personnes tenant en main un outil ou le visuel de la campagne
- J'ai partagé les photos sur les réseaux sociaux avec le hashtag #AutismDay2020
- J'ai informé mes amis/membres/partenaires au sujet de la campagne et je les ai invités à y participer
- J'ai mobilisé des ambassadeurs pour contribuer à faire passer le message
- J'ai organisé des événements en lien avec la campagne
- J'ai traduit ou adapté le communiqué de presse à mon contexte local

Publié avec le soutien de la DG EMPL (Direction-Générale pour l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion de la Commission européenne), dans le cadre du programme communautaire Droits, Égalité et Citoyenneté.



Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les opinions de la Commission européenne.

 **Autism
Europe**

Autism-Europe a.i.s.b.l
Rue Montoyer 39
B-1000 Brussels
Belgium
Tel: +32 (0)2 675 75 05
communication@autismeurope.org
www.autismeurope.org